

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/08/2025 - 20906 - 2015 B 02914 - 810 743 898 - 4 ALEC ELEC

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseSARL 4 ALEC ELEC

Adresse de l'entreprise87 Ter rue LAENNEC 93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET*81074389800019

Durée de l'exercice en nombre de mois*12

Durée de l'exercice précédent*12

Exercice N clos le31/12/2024

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilitisations incorporelles

Immobilitisations corporelles*

Immobilitisations financières* (1)

Total I (5)

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Marchandises *

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (2)

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance *

Total II

Total général (I + II)

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel*

Écarts de réévaluation

Réserve légale

Réserves réglementées*

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Total I

Provisions pour risques et charges

Total II

DETTES (4)

Emprunts et dettes assimilées

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs et comptes rattachés*

Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)

Comptes courants d'associés

Autres dettes

Produits constatés d'avance

Total III

Total général (I + II + III)

RENVIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*

Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐Exercice N clos le
31/12/2024**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
		biens	215		214	
	Production vendue	services* intracommunautaires	217		218	369 449
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)				222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	369 449
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	107 145
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	52
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	60 108
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 766		244	3 200
	Rémunérations du personnel*				250	73 762
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	42 521
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)	255			254	8 397
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger) (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259			262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	295 187
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	74 261
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	7
	Produits exceptionnels (IV)				290	14 500
	Charges financières (V)				294	2 930
	Charges exceptionnelles (VI)	347			300	1 663
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	348			306	17 098
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	67 076
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	67 076		314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	18 317
	Divers* dont intérêts excédentaires des opcs - cts d'associés	247			330	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987	
	ZRD (44. terdecies)	127		JEI (44. sexies A)	989	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		ZRR (44. quindécies)	138	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
					350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	85 393		354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	85 393		372	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406							
	Autres	410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426							
	Constructions	430		432		434		436							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 963	442		444		446	9 963						
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456							
	Matériel de transport	460	75 489	462		464	20 500	466	54 989						
	Autres immobilisations corporelles	470	2 424	472	1 635	474	1 232	476	2 827						
	Immobilisations financières	480		482		484		486							
TOTAL		490	87 877	492	1 635	494	21 732	496	67 780						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Fonds commercial		495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506							
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516							
	Constructions	520		522		524		526							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 365	532	1 268	534		536	9 634						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546							
	Matériel de transport	550	44 887	552	6 486	554	20 500	556	30 873						
	Autres immobilisations corporelles	560	1 055	562	642	564	465	566	1 232						
TOTAL		570	54 308	572	8 397	574	20 965	576	41 740						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5									
		MERCEDES CLASS C	I PHONE												
		6	7	8	9	10									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme									
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧							
1	20 500	20 500		14 500	14 500										
2	1 232	465	766		(766)										
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	21 732	580	20 965	582	766	584	14 500	586	13 733	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583		594		595				
TOTAL					596	13 733	585		597		599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amen. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	18 919
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	23 940
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	4
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	369 449
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	369 449

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	111 651
Variation négative des stocks	145	52
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	50 801
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	162 505

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	206 943
-----------------------------	------------------------------------	-----	---------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	206 943
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

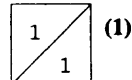
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	369 449
Effectifs au sens de la CVAE	023	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 160 3 1 // 1 2 / 2 0 2 4
Date de cessation	186	/ / / / / / / / / /

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 8 1 0 7 4 3 8 9 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 ALEC ELEC

ADRESSE (voie) 87 Ter rue LAENNEC

CODE POSTAL 93110

VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille ALEC Prénom(s) FLORIN VASILE

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 04021990 N° Département 99 Commune Pays

Adresse : N° 61 Voie rue LENINE

Code Postal 94200 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille RISCO Prénom(s) GHEORGHE

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 23041995 N° Département 99 Commune Pays

Adresse : N° 26 Voie rue REMONDET LACROIX

Code Postal 93360 Commune NEUILLY PLAISANCE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 81074389800019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 ALEC ELEC

ADRESSE (voie) 87 Ter rue LAENNEC

CODE POSTAL 93110

VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

SARL 4 ALEC ELEC
Société à responsabilité limitée
Au Capital de : 4 500 Euros
SIEGE SOCIAL : 87 Ter Rue Laennec
93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET : 810 743 898 000 197

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L 'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

L'An deux mil vingt-cinq,

Le vingt-six juin,

A dix heures.

Les associés de la société 4 ALEC ELEC, Société à responsabilité limitée, au capital de quatre mille cinq cent Euros (4 500 Euros) divisé en 100 parts sociales de quarante-cinq Euros (45 €) chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

<i>-Mr. ALEC Florin Vasile</i>	<i>50 Parts sociales</i>
<i>-Mr. RISCO Gheorghe</i>	<i>50 Parts sociales</i>

L'assemblée est présidée par Monsieur ALEC Florin Vasile, en qualité de gérant associé de ladite société.

Le Gérant constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que par conséquent, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

**L'Inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-quatre,*

**Le rapport spécial visé à l'article L.233-19 du Code de commerce,*

**Le texte des résolutions à soumettre à l'approbation des associés.*

Le Gérant déclare que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

**Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le trente et un Décembre deux mil vingt-quatre,*

**Affectation des résultats de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-quatre,*

**Quitus à la gérance,*

**Approbation des conventions visées par l'article L.223-19 du Code du commerce,*

**Questions diverses.*

Puis lecture est donnée du rapport général de la gérance. Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

Diverses observations sont échangées entre les membres de l'assemblée.

Puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION :

*L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve ledit rapport, ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-quatre tel que tout est présenté par la gérance, et qui fait apparaître un résultat **bénéficiaire comptable** de : **67 076€uros**.*

L'Assemblée générale accorde à la gérance quitus pur et simple, entier et définitif pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code générale des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

*L'assemblée générale des associés, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat **bénéficiaire comptable** de l'exercice de **67 076 Euros** de la manière suivante :*

REPORT A NOUVEAU : 67 076€uros

*L'assemblée générale des associés, sur proposition de la gérance, décide de **distribuer 43 000 € à titre de dividendes bruts aux associés**, soit une somme de **430 € brut** pour chacune des **100 parts sociales**, prélevés sur le compte **report à nouveau**.*

*Après paiement du prélèvement libératoire de 30% correspondant au paiement des prélèvements sociaux à hauteur de 17,20% et au paiement du prélèvement unique à hauteur de 12,80%, il sera attribué aux associés un dividende net de **30 100 €**, soit une somme de **301 € net** pour chacune des **100 parts sociales**.*

L'assemblée Générale reconnaît en outre qu'au titre des trois précédents exercices sociaux, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes (€ brut)	Autres revenus distribués
31.12.2023	-	-
31.12.2022	-	-
31.12.2021	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code générale de commerce, déclare approuver les termes.

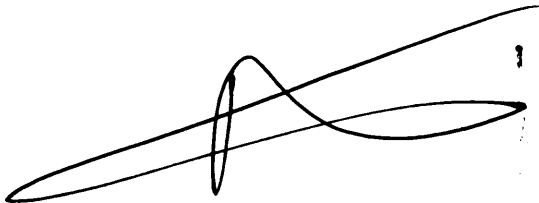
*Conformément aux prescriptions légales, nous vous déclarons que le gérant a perçu **une rémunération** de la somme de **30 263 Euros** pour l'exercice de sa fonction en 2024.*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

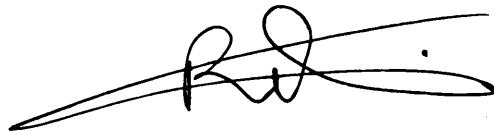
De tout ce que dessus il a été dressé le procès verbal qui a été signé de tous les associés.

Monsieur ALEC Florin Vasile



4 ALEC ELEC
87 Ter Rue Laennec
ROSNY SOUS BOIS
Tel : 0631667860
RCS BOBIGNY : 810 743 898

Monsieur RISCO Gheorghe



4 ALEC ELEC
87 Ter Rue Laennec
ROSNY SOUS BOIS
Tel : 0631667860
RCS BOBIGNY : 810 743 898

A.F.V

4
R.G.

SARL 4 ALEC ELEC
Société à responsabilité limitée
Au Capital de : 4 500 Euros
SIEGE SOCIAL : 87 Ter Rue Laennec
93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET : 810 743 898 000 197

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels 2024 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :

Un bénéfice de 67 076Euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	67 076Euros
Au titre de report à nouveau	67 076Euros
Distribution de dividendes	43 000 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui sont de :

Amendes :	897 Euros
TVS :	323 Euros

Monsieur ALEC Florin Vasile
Le Gérant

4 ALEC ELEC

87 Ter Rue Laennec

ROSNY SOUS BOIS

Tel : 0631667860

RCS BOBIGNY : 810 743 898

A.F.V